

Les caractéristiques du discours scientifique

1. TEXTE SCIENTIFIQUE (définition)
2. QUELQUES CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES GÉNÉRALES DU TEXTE SCIENTIFIQUE

1 TEXTE SCIENTIFIQUE

Contrairement au discours littéraire, qui se distingue par sa polysémie, le discours scientifique ne peut pas s'interpréter selon différents sens ; il est caractérisé par le souci constant de l'objectivité, de la précision, de la méthode et de la rigueur intellectuelle. On y recourt essentiellement dans la communication formelle, institutionnalisée, dans le but d'informer ou de décrire (séquence textuelle de type informatif ou descriptif), de faire comprendre (séquence textuelle de type explicatif) ou encore de convaincre (séquence textuelle de type argumentatif). Le discours scientifique dit *spécialisé*, comme celui que constituent le mémoire et la thèse, est formulé par un chercheur, un spécialiste, à l'intention d'autres spécialistes (Leclerc, 1999).

Par ailleurs, les vérités énoncées ou les idées développées dans un texte scientifique doivent s'appuyer « sur des connaissances préalablement admises, sur des principes reconnus, sur des faits évidents. Il faut dire sur quoi nous nous basons, manifester la valeur et la pertinence de cette source et montrer en quoi elle éclaire l'énoncé en question » (Thibaudeau, 1997, p. 320). Il va sans dire que le chercheur ou la chercheuse, pour appuyer ses propos, a recours à des procédés variés : explication, justification, démonstration, réfutation, comparaison, citation de paroles et d'idées, etc.

2 QUELQUES CARACTÉRISTIQUES LINGUISTIQUES GÉNÉRALES DU TEXTE SCIENTIFIQUE

- **Types de phrases : prédominance de la phrase déclarative (par opposition aux phrases interrogatives, impératives et exclamatives)**

- Emploi de la **phrase déclarative** pour décrire un phénomène, énoncer un fait, introduire des données chiffrées, rapporter les écrits d'un auteur, établir un rapport de cause à effet entre des faits, des événements, des phénomènes, formuler sa thèse, exposer une thèse adverse, formuler une hypothèse, une conclusion, etc.
- Emploi occasionnel de la **phrase interrogative** ; ses rares emplois sont réservés à la formulation de la question principale à laquelle le chercheur tente de répondre en faisant son travail de recherche et à certaines questions soulevées tout au long du travail.
 - Emploi occasionnel de **phrases impératives** pour établir des liens avec le destinataire potentiel (le **verbe** est alors à la **1^{re} pers. du pluriel**).
 - Absence de phrases exclamatives.

- **Tendance à la dépersonnalisation et à la distanciation de l'auteur par rapport à ses propos**

- Prédominance de la **3^e personne** du singulier et du pluriel

- Emploi du **pronom *on* indéfini** (par opposition au *on* employé à la place de *nous*).
- Emploi de la **1^{re} personne du pluriel** (pronom *nous* de modestie et déterminants *notre, nos*), notamment dans l'introduction et la conclusion, dans les débuts de chapitres et les conclusions partielles de manière à faire des liens entre les paragraphes ou les différentes parties du travail, dans l'analyse des résultats et la discussion générale, ou encore dans les explications de la démarche méthodologique.
- Absence de la 1^{re} personne du singulier (*je, me, moi*).
Note : De manière générale, dans un mémoire ou une thèse, la première personne du singulier n'apparaît que dans les remerciements.
- Absence de la 2^e personne (*tu, te, toi, vous*).
- Emploi de **phrases impersonnelles**.
- Emploi de **phrases passives sans complément** introduit par la préposition *par*.

(

- **Perspective atemporelle**

- Prédominance du **présent de l'indicatif**.
- Emploi occasionnel du **passé composé** et du **futur**, notamment dans les débuts de chapitres et les conclusions partielles de manière à faire des liens entre les paragraphes ou les différentes parties du travail.

- **Complexité de la structure de la phrase**

- Longueur moyenne de 29 mots (en français comme en anglais).
- Présence fréquente d'**au moins trois verbes conjugués par phrase** graphique, donc présence d'au moins deux subordonnées à verbe conjugué (sub. relative, circonstancielle ou complétive ; elles sont nommées P2 et P3 dans les exemples ci-après) ou de phrases coordonnées par *et, mais, car, c'est-à-dire, c'est pourquoi, puis*, etc. ou encore jointes à l'aide du deux-points ou du point virgule.
- Présence fréquente de **plusieurs compléments du nom** à l'intérieur des groupes nominaux et de compléments du nom comprenant une **subordonnée relative**.
- Emploi du **participe passé employé comme un adjectif** (participe-adjectif) dans le groupe du nom.

- **Souci de concision**

- Emploi d'abréviations, de sigles, de langages symboliques.
- Emploi des symboles des unités de mesure et des symboles d'unités monétaires.
- Synthèses à l'aide de tableaux, de graphiques.

- **Souci constant de la précision et de l'objectivité dans le choix des mots**

- Absence de mots vagues, peu d'expressions figées ou imagées de la langue courante.
- Recours au **sens propre** des mots, au sens **non connoté**, et, bien sûr, au sens **attesté**.
- Emploi des **lexiques spécialisés** (propres à un domaine particulier) et **semi-spécialisés** (rattachés à plusieurs domaines).

- **Choix du mot juste, approprié et correct, selon la norme du français écrit standard (respect du « bon usage »)**

- **Respect de la syntaxe du français et de son orthographe**

- **Liens entre les phrases et à l'intérieur des phrases**

- Présence de mots liens au début des phrases et à l'intérieur des phrases
- Présence de chaînes de reprises